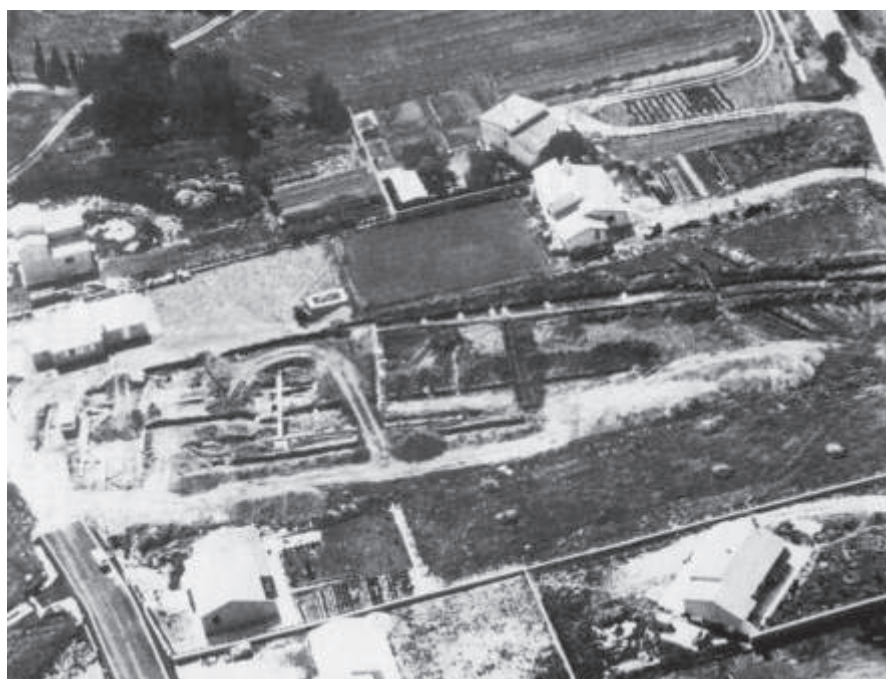


**A**u début des années 80, suite à un projet de lotissement, l'opportunité a été donnée à l'équipe de Thierry Odiot de faire des fouilles sur le site du Molard. Les fouilles de ce site connu mais qui n'avait jamais été exploité. À l'occasion de la refonte de la salle Gallo-Romaine du musée, la reprise de l'article de Thierry Odiot, publié dans les Recherches Donzéroises de 1984, permet de faire le point sur Donzère au premier siècle de notre ère.

nées déjà recueillies l'an passé, et d'approfondir nos connaissances quant à la morphologie et la chronologie de l'habitat. Pour atteindre ces nouveaux objectifs, nous avons abandonné les campagnes de tranchées à la pelle mécanique, au profit de la fouille en « open area » (grands décapages horizontaux). Cette nouvelle approche a répondu à nos questions, en effet il nous est désormais possible de répondre à la majorité des problèmes généraux déjà soulevés, relatifs à la vie du site.



### État 1

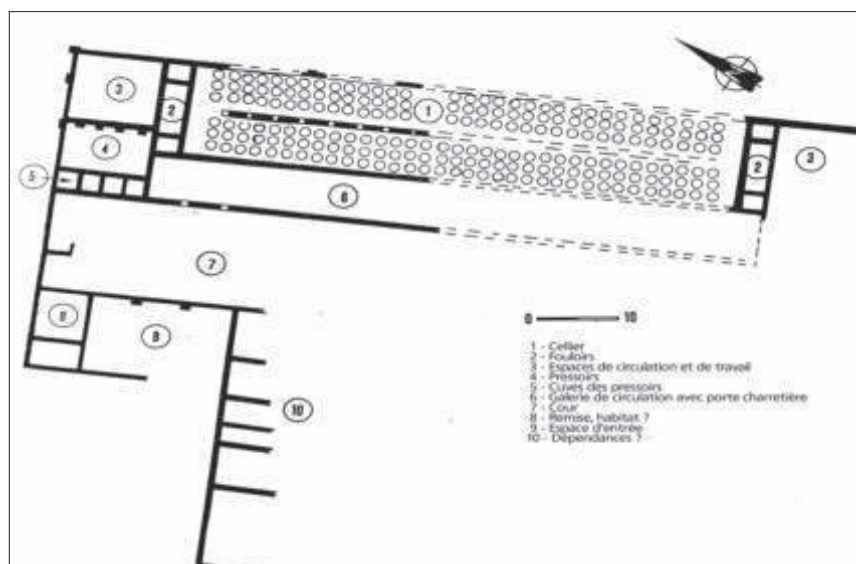
Contrairement à ce que nous écrivions en 1983, nous pouvons désormais affirmer qu'un bâtiment s'est développé sur le site, antérieurement à la grande villa de la deuxième moitié du 1<sup>er</sup> siècle de notre ère. Nos connaissances pour cet état sont très lacunaires.

Deux murs, figurés en pointillés sur le plan général, sont attribués

La présente contribution à l'étude de cette grande villa Gallo-Romaine se veut un essai de présentation synthétique des différentes campagnes de fouilles présentées jusqu'ici dans le Bulletin des Amis du Vieux Donzère, « Recherches Donzéroises ».

L'an dernier déjà nous avons souligné l'intérêt exceptionnel des vestiges dégagés. La campagne de 1983, l'ultime, sur la parcelle n° 7, avait pour but de préciser les don-

par chronologie relative au premier état. L'un



Vue aérienne du site du Molard (Photo L. Monguillan)

Page de gauche : maquette de la ferme du Molard (Université du Vin Suze-la-Rousse)

État 1

d'eux a été coupé lors de l'érection du mur 244 appartenant à la deuxième phase de construction. Les sondages effectués dans l'espace délimité par les murs n'ont pas livré de structures qu'on puisse relier au fonctionnement de ce bâtiment. Il ne nous est donc pas possible de dater le premier état.

Souignons toutefois, après examen du matériel ramassé en prospection, ainsi que de celui provenant de niveaux non stratigraphiés au cours des fouilles précédentes, que nous n'avons pas relevé de céramique antérieure au milieu du I<sup>er</sup> siècle de notre ère. C'est en l'absence de tout autre élément que nous proposons cette date, avec les plus extrêmes réserves, comme pouvant recouvrir la phase de fonctionnement de cette structure.

---

### État 2

Il s'agit de la grande villa viticole présentée en 1983.

Nous reprenons ici la description de toutes les parties de cet édifice afin de présenter une vue globale de ce que pouvait être une villa romaine à la fin du I<sup>er</sup> siècle après Jésus-Christ.

### Le cellier

La campagne de 1983 n'a pas touché cette

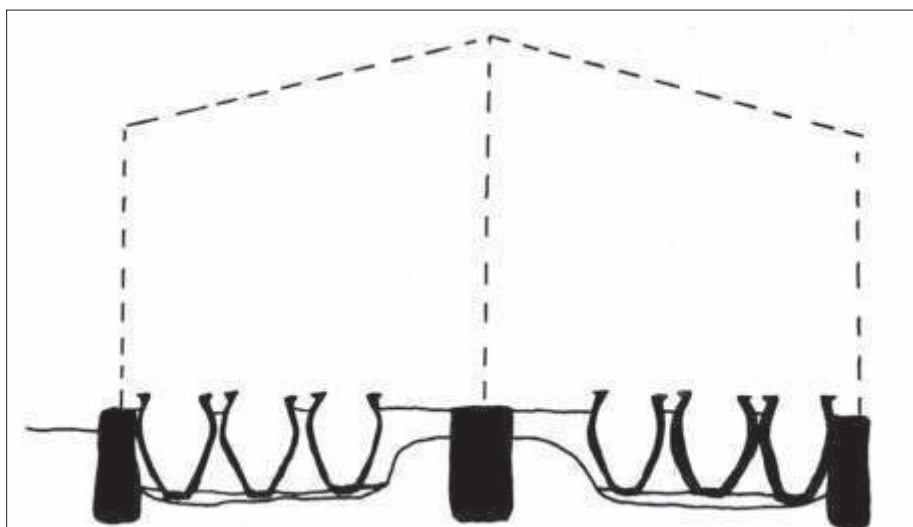
partie des bâtiments exploités l'an passé : c'est donc pour mémoire que nous présentons cet espace.

Long de 68 m et large de 14,90 m, ce bâtiment est séparé en deux travées symétriques par un mur central, porteur de socles de piliers en pierre soutenant des colonnes espacées de 3,50 m. Nous restituons un toit à double pente couvrant l'ensemble du bâtiment.

La fouille ne s'est effectuée que sur la moitié ouest du cellier ; toutefois la symétrie des structures et l'étude des photographies aériennes permettent d'interpréter globalement le plan. Le bâtiment semi-enterré conservait 5 dolia in situ calés sur une couche d'argile permettant d'éviter les remontées par capillarité. Dans une tranchée est-ouest ont été retrouvés les négatifs de fonds de dolia récupérés postérieurement, ce qui permet de restituer l'ensemble de l'organisation du cellier.

Les dolia, par rangées de 3 pour chaque travée, étaient accolés, un trottoir central permettant la circulation sur l'axe médian de l'entrepôt, le système de soutien de la toiture facilitant les déplacements nord-sud. Entre les cols des dolia, des espaces de 40 cm permettaient un accès facile. Six inscriptions, effectuées avant cuisson sur le bord des dolia, ont été retrouvées. En urnae, elles indiquent une capacité variant entre 1 200 et 1 250 l. Les dépôts organiques retrouvés

sur les parois, analysés par le laboratoire en chromatographie en phase gazeuse de l'université catholique de Lyon par Madame Formenti, permettent d'affirmer que le contenu des dolia était du vin. Nous restituons 204 dolia dans l'entrepôt, soit une capacité de stockage de l'ordre de 2 440 hl de vin. Au sud,



Les dolia  
(coupe du  
cellier)

la galerie II de circulation longe le cellier ; large de 5,75 m, elle est, dans la partie fouillée, percée par une porte charretière.

### Les fouloirs

Ces deux structures symétriques ont été étudiées en 1983. La pièce de foulage, longue de 8,80 m et large de 2,10 m, est flanquée de 2 cuves latérales de 2,10 x 2,10 m. L'ensemble était enduit de mortier de tuileau (voir rapport 1982). Le fond des cuves, surélevé de 60 cm par rapport à l'ouverture des dolia, permettait un remplissage par gravité, conforme aux prescriptions de Palladius.

### Les pressoirs : pièces 7, 8, 9, 10, 11, 12

La campagne de 1983 a permis de modifier totalement notre interprétation du système

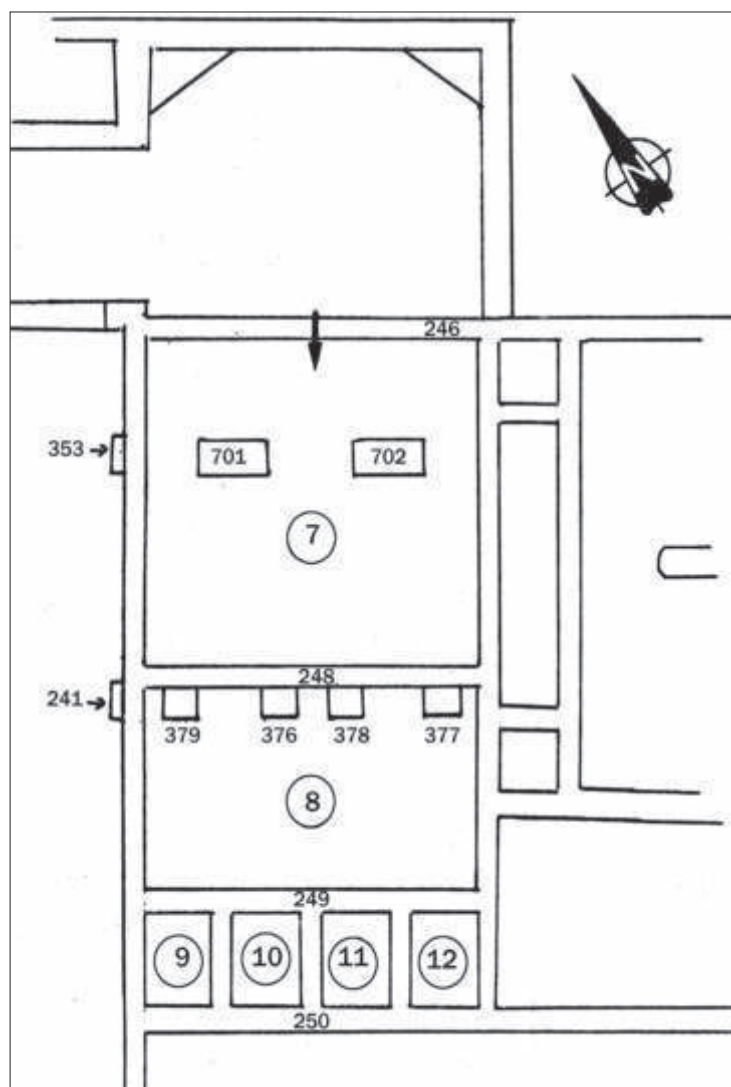
de pressurage pressenti en 1982. La fouille en « open area » des pièces 7 et 8 a mis en évidence l'existence de deux pressoirs du type décrit par Caton, arasé en dessous des niveaux des sols.

Dans la pièce n° 7, deux piliers de 1,94 x 1 m, espacés de 1,60 m, formaient la fondation, sur laquelle reposait le bloc (forum) ou s'encadraient les jumelles. Ces montants en bois, verticaux, étaient plaqués sur le forum par une maçonnerie dont le poids était contreforté par un pilier extérieur 353.

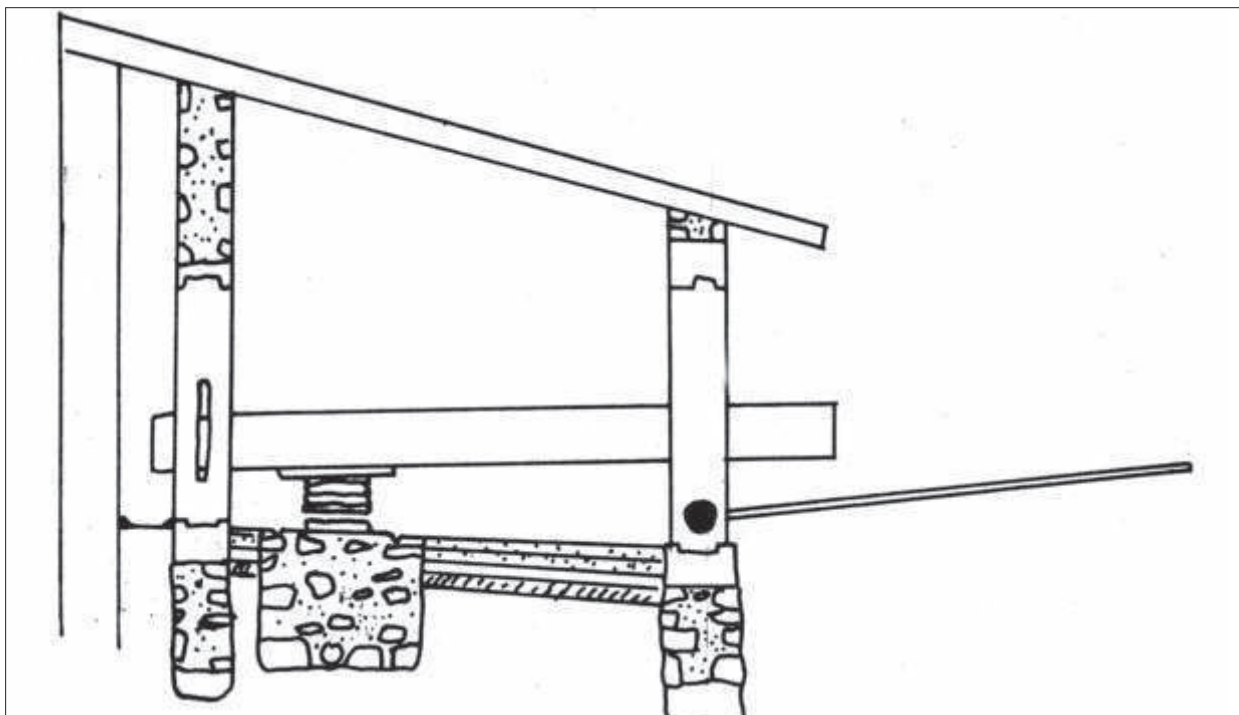
La tête du levier (arbor), engagée entre les deux montants (jumelles), était manoeuvrée au sud par un treuil. Au tiers de la longueur du levier, une dépression, dans les remblais, marque l'emplacement de la surface de pressurage. Ce type de dépression, courant dans ces systèmes de pressoirs, faisait l'objet de constantes recharges (information J.P, Brun). Comme c'est le cas ici, les constructeurs n'ont pas suivi les préceptes de Caton, conseillant l'installation d'une importante fondation pouvant contenir les poussées du pressoir à l'emplacement de la maie.

Le levier était abaissé par un câble manoeuvré par un treuil horizontal encastré entre les montants verticaux (stipites) logés dans des socles de pierre, reposant sur les piliers 379-376 pour le pressoir I et 378 et 377 pour le pressoir II. Ces piliers étaient adossés au mur 248 tandis que les stipites étaient bloqués par une maçonnerie horizontale contrefortée à l'extérieur par le pilier 241. Le treuil était actionné par de longues barres de bois (vectes) dans l'espace de travail formé par la pièce n° 8.

Au sud, 2 cuves desservant chaque pressoir (pièces 9, 10, 11, 12) recueillaient le jus de presse. Des fragments de parois et des quarts de rond



Coupe du pressoir décrit par Caton, in J.P. Brun, 1983, Aix-en-Provence, «Recherche sur les huileries antiques dans le Var»



en mortier de tuileau provenant de la destruction des cuves ont été recueillis dans une fosse voisine. Du sol totalement arasé, qu'il faut imaginer en pente douce depuis la surface de pressurage jusqu'aux cuves, nous ne connaissons que les remblais de constitution et un lambeau de terrazzo encore en place. Le plan des deux pressoirs symétriques de la pièce n° 7 correspond aux descriptions de Caton, si ce n'est l'absence de fondation sous la surface de pressurage.

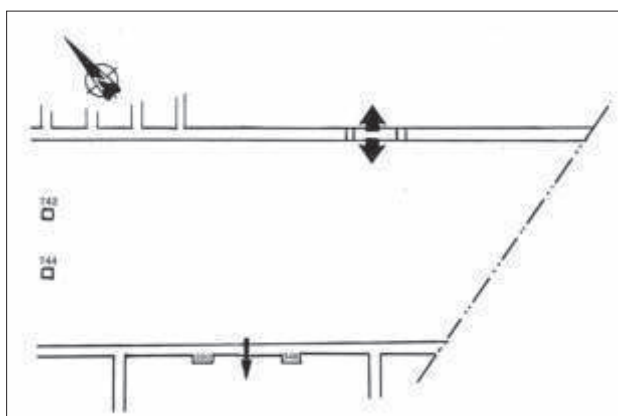
Nous avons souligné en 1982 la symétrie des deux systèmes de foulage de part et d'autre de la cella vinaria. Tout laisse donc penser qu'à l'ouest comme à l'est deux batteries de pressoirs fonctionnaient. Cette hypothèse n'a pas pu être vérifiée, faute d'obtenir

un accord avec le propriétaire du terrain.

Dans la pièce n° 7, l'espace entre le mur 246 et les piliers 701 et 702 est interprétable comme l'aire de circulation permettant par un accès sur le chemin nord, de procéder au remplissage des fouloirs et au garnissage des pressoirs. Cette organisation rationnelle de l'espace se retrouve dans l'ensemble du plan de la partie agricole.

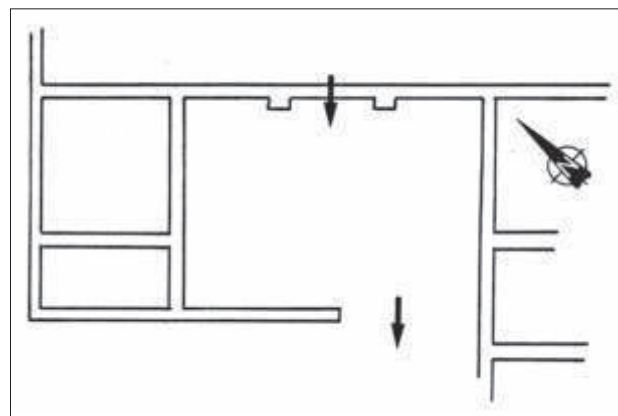
#### La cour agricole

Malgré la fouille en extension effectuée en 1983 cet espace large de 13,20 m qui a été dégagé sur 30 m n'a livré aucun sol rattachable au premier état.



La cour agricole

Le système d'accès sud





Le long du mur ouest de la cour 241, 4 piliers (741, 742, 743, 744) matérialisent un petit appentis. C'est dans cette cour que débouche la porte charretière donnant l'accès à la galerie longeant l'entrepôt. Au sud, deux piliers (350 et 348) peuvent être interprétés comme un accès sur l'extérieur sud du bâtiment.

### Système d'accès sud

Cet espace très arasé n'a livré que les structures d'un petit habitat décrit dans le rapport de 1982. Aucune étude supplémentaire n'a été effectuée en 1983.

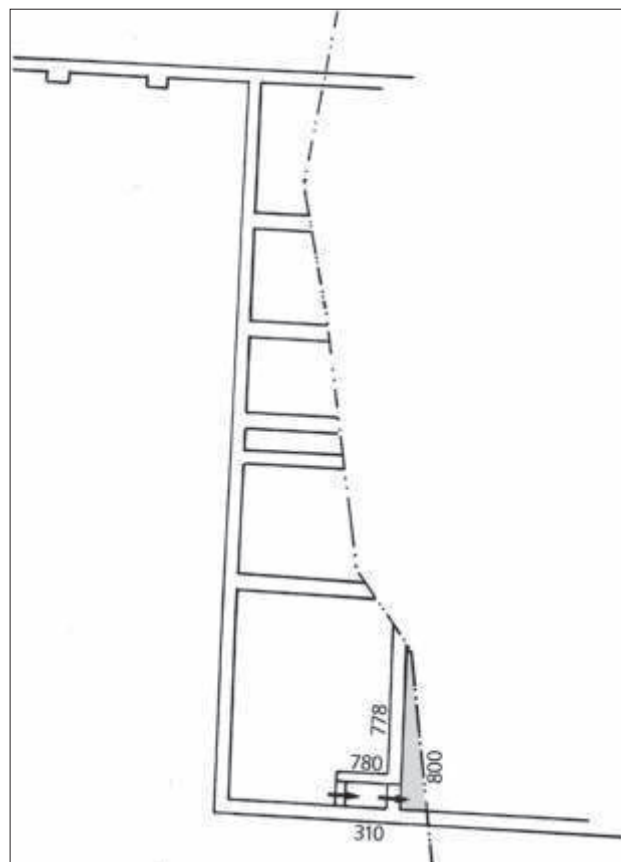
### La partie sud

La campagne de 1983 a permis d'apporter des éléments nouveaux pour l'étude du bâtiment situé au sud de la grande cour centrale. Un rectangle nord-sud long de 39,90 m, large de 10,10 m, arasé au niveau des fondations, forme un bâtiment divisé en 6 pièces, organisant un plan dont l'interprétation reste incertaine. Au sud, la campagne de 1983 a mis en évidence une cave (800) et son sys-

tème d'accès. Le seuil, large de 1,20 m, est bordé par les murs 310 et 780. Le terrain naturel, excavé, forme une pente débouchant sur le seuil de la cave. Ce dernier était matérialisé par une poutre de 0,45 X 0,25 m encastrée dans les murs 310 et 780 au moyen d'un coffrage de tuiles.

Le mur ouest de la cave 778 bordant le bâtiment est construit sur une large semelle. L'élévation du mur 310 est conservée sur 1,30 m. Le sol de la cave en terrazzo a été dégagé sur 3 m<sup>2</sup>. Les limites de propriété ne permettent pas la poursuite de la fouille.

La prolongation vers l'est du mur 310 et de la cave, ainsi que le matériel ramassé en prospection de surface (sigillée, tesselles de mosaïque), nous autorisent à penser que le bâtiment se poursuit sur au moins 40 m. Le plan qui doit être complété au moyen d'une prospection par mesures de résistivité durant l'hiver 1984, peut être interprété à l'heure actuelle comme celui de la partie d'habitation de la villa.



Voici donc, brièvement présentés, quelques aspects du site du Molard, tel qu'il apparaît après quatre campagnes de fouilles. Un premier édifice, dont nous ne connaissons rien, laisse place, vers la fin du I<sup>er</sup> siècle, à une grande exploitation, spécialisée dans la viticulture. Il faut situer cette restructuration dans le cadre de ce que les historiens appellent la renaissance flavienne, du nom des empereurs régnant à l'époque. Pour ce qui est de la moyenne vallée du Rhône, le phénomène est particulièrement tangible. Outre les monuments publics des cités, on assiste à la création de grands domaines tournés vers le commerce du vin. L'agriculture semble rationalisée et rentabilisée au maximum grâce aux techniques décrites par les agronomes, à l'esclavage et bien sûr aux cadastres comme celui d'Orange remanié lui aussi sous les Flaviens.

L'étude archéologique n'est bien sûr pas



Vue générale  
du système de  
pressurage

Vue générale  
de la cave

Emplacement  
du seuil de la  
cave



achevée, près de la moitié de la villa n'est pas dégagée, faute de pouvoir trouver un accord avec les propriétaires des terrains. Il ne s'agit pourtant pas de procéder à une fouille exhaustive. Dans certains cas, une étude de résistivité, consistant à planter des piquets d'1 cm de diamètre dans le sol, permettrait sans dommages pour le terrain, de compléter le plan de la villa. Il serait satisfaisant pour l'esprit de connaître la globalité du plan de ce qui est à l'heure actuelle la plus grosse exploitation viticole connue dans le monde romain. D'autre part, l'étude historique ne fait que commencer et c'est dans le cadre plus large de l'occupation des sols à la période romaine dans le Tricastin qu'il faut replacer le site de Donzère.

---

*In Memoria Henry Dechandol et Odette Peloux sans qui ce travail n'aurait pas été possible ni sans l'aide des AVD.*

*Remerciements :*

- *Mon collègue et ami H. Dechandol*
- *La Direction Régionale des Antiquités Historiques*
- *Le C.S.R.A. Pour ses subventions*
- *Le Conseil Général de la Drôme pour ses subventions*
- *Les Amis du Vieux Donzère pour leur accueil et leur aide*
- *E. Morin, S. Perrin, M.P. Feuillet*
- *et tous les fouilleurs qui ont participé au travail sur le terrain.*